agenzia fides
Fondata nel 1927
Organo di informazione delle Pontificie Opere Missionarie
http://www.fides.org

AMERIQUE/COLOMBIE - Après un deuxième accord, l'Eglise propose « une politique de réconciliation en vue d'une paix définitive »

Bogotá (Agence Fides) – L'Eglise catholique considère que, pour parvenir à une véritable réconciliation et une paix authentique en Colombie, « il faut aller de l'avant sur les questions telles que la distribution équitable des terres et atteindre un développement économique authentique » (premier accord entre le gouvernement et les FARC, forces armées révolutionnaires de Colombie) mais aussi « prédisposer de possibles scénarios en vue du pardon dans tous les secteurs de la société ». De tels principes sont exprimés dans le livre intitulé « propositions minimales en vue de la réconciliation et de la paix en Colombie » réalisé par la Conférence épiscopale colombienne et présenté le 6 novembre, lequel résume en huit points un possible accord national.
La note envoyée à l'Agence Fides indique que la présentation du livre de 92 pages fruit d'une large consultation qui a débuté en 2009 et a impliqué tous les acteurs de la vie sociale, économique et politique du pays a été effectuée par S.Em. le Cardinal Ruben Salazar Gómez. Les huit points concernent une politique de réconciliation et de paix, des droits en vue d'une vie digne et de la construction d'une politique de parité, une réforme agraire intégrale, un droit fondamental à l'instruction, la démocratie et la transparence dans l'usage des ressources publiques, la déconcentration et le développement territorial, des alternatives de productions durables, la participation des habitants.
Le 7 novembre, a par ailleurs été publié à La Havane le texte de la deuxième partie des accords intervenus entre le gouvernement et les FARC. Dans ce cadre, la guérilla accepte le désarmement en échange d'un « statut de garanties » lui permettant d'exercer l'opposition politique en général et qui concernera également « les nouveaux mouvements qui verront le jour après la signature de l'accord final ». Il prévoit que soient garantis des espaces dans les moyens de communication, des réformes institutionnelles afin de faciliter la constitution de partis politiques et des garanties de transparence dans le cadre des processus électoraux. D'ici quelques jours débutera, toujours à La Havane, la discussion portant sur le troisième des cinq points faisant partie du premier agenda, portant sur les drogues illicites. Seront ensuite évoqués la manière dont indemniser les victimes du conflit et les mécanismes permettant de soumettre le texte de l'accord final à un référendum. (CE) (Agence Fides 08/11/2013)

I contenuti del sito sono pubblicati sotto Licenza Creative Common - http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/deed.it